

## Compte rendu sommaire de la réunion du conseil municipal du 11 janvier 2016

### **1) Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 7 décembre 2015**

Secrétaire de séance : Maryse BOUVIER

Remarques : néant

### **2) COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS**

#### **A) PATRIMOINE BÂTI – URBANISME – LOTISSEMENT – ECONOMIE D'ÉNERGIE – ENERGIES RENOUEVELABLES**

Pas de réunion de commission ce mois-ci.

- Salle de sports : utilisation des toilettes par les associations : non satisfaisantes (Mr MARY fera une information générale)
- Salle de théâtre : voir fuite sur fenêtre de toit

#### **B) ENVIRONNEMENT NATUREL – VOIRIE – FLEURISSEMENT – TERRE SAIN**

Pas de réunion de commission ce mois-ci.

- Terrain de foot : pas de sable en 2015 donc dès que le temps le permettra, du sable sera étendu.

- bassin d'orage : compétence de l'Agglo. Les services de l'Etat ont adressé un courrier de manquement administratif à la mairie de Chiché. Une demande d'autorisation de création d'une retenue d'eau aurait dû être faite auprès de la DDT. Les services de l'Agglo vont répondre à ce courrier.

#### **c) ENFANCE – JEUNESSE (CANTINE, CONSEIL DES JEUNES)**

Pas de réunion de commission ce mois-ci.

- Réunion parents utilisateurs cantine : 25 familles environ ont participé. Présentation par Meggie du fonctionnement de la cantine. Freddy a fait le tour d'horizon des TAP avec présentation du personnel. Les participants ont exprimé leur satisfaction des services. Un appel de parent inquiet par le jeu de la tomate a été reçu en mairie. Attirer l'attention des parents par un petit mot dans les écoles à faire passer.
- Spectacle de Noël : les enfants ont eu l'air d'apprécier le thème proposé par l'école Notre-Dame cette année. Rappel : 800 € pour environ  $\frac{3}{4}$  d'heure de spectacle. Friandises et jus de fruits offerts à la fin de l'animation.

#### **d) VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE – ANIMATION – UTILISATION DES SALLES COMMUNALES**

Pas de réunion de commission ce mois-ci.

- A.G. : JEP'S (Demande une clé pour leur salle + pendule). Pour leur participation au 14 juillet : satisfait globalement.

#### **e) COMMUNICATION**

- Agenda 2016 : le format ne convient pas pour un usage quotidien (trop grand) et distribué trop tard dans l'année. Point positif : la présentation intérieure et les dates des associations intégrées, belle photo de couverture.
- Vœux du maire : vendredi prochain à 19 h.

- Site internet : quelques entreprises nouvelles à intégrer : Coudreau Christophe Menuiserie (rue du Presbytère), Romuald Huard entretien chauffage (Impasse du Camp), MTP M désamiantage (Le Pressous). Mr MARY signale également l'installation d'un carreleur, plaquiste à la Noue-Ronde. Egalement le restaurant « Au Joly Bouchon » à la place du Bois Joly, route de Bressuire.
- Autre information par rapport à la maison de retraite : recrutement en cours pour la direction (17 candidats). Le 18 janvier réunion avec le CDG pour retenir un certain nombre de candidats et rendez-vous le 25 janvier pour les entretiens individuels.
- Convention avec la ville de Bressuire pour la gratuité des stands et autres matériels signée. La convention s'applique quand ce sont des prêts de commune à commune et non directement aux associations.
- Changement de directeur à la poste. Mr Miguel FLEURY.
- Population de la commune au 1<sup>er</sup> janvier 2016 : 1690 habitants (1676 en 2015).
- UCA : nouveau bureau élu avec Jérôme ROBIN, Président.
- AG à venir du Tarot, AS sportive Chiché Chambroutet, Informatique @ chiché.
- Demande du Tarot Club pour installer une armoire dans la salle de réunion : le conseil décide de ne pas autoriser dans la salle de réunion mais dans le bureau d'accueil.
- Prochaines réunions :
  - o 15 février : conseil municipal à 20 h
  - o 29 février : commission finances pour le débat d'orientation budgétaire à 20 h
  - o 14 mars : vote du budget à 20 h

### **3) DÉLIBÉRATION DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LES TRAVAUX DE LA TOITURE DE L'ÉGLISE**

Monsieur le Maire rappelle que la toiture de l'église est en très mauvais état et qu'il y a lieu d'engager sa réfection. De ce fait, un programme pourrait être ouvert et des demandes de subventions DETR (Etat) et FRIL (Région) réalisées. Le budget pour cette opération serait le suivant :

Dépenses		Recettes	
	Montant HT €		Montant €
TOTAL TRAVAUX		Total subventions	28 470,80
Partie 1	31 621,67	Dont	
Partie 2	29 218,35	DETR	13 470,80
Partie 3	6 514,00	FRIL	15 000,00
		AUTOFINANCEMENT	52 354,02
TOTAL HT	67 354,02		
TVA 20%	13 470,80		
TOTAL TTC	80 824,82	Total	80 824,82

Après délibération, les membres présents décident :

- De financer le projet tel qu'indiqué ci-dessus ;
- De demander les subventions DETR et FRIL ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

#### **4) Délibération autorisant le maire à régler les factures d'investissement 2016 à hauteur de 25 % des crédits dépensés en 2015**

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil que l'article L1612-1 du code général des collectivités locales prévoit que jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 31 Mars en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette et les opérations d'ordre.

Compte tenu de ces dispositions, Monsieur le Maire demande aux membres du conseil leur autorisation pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2015. Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable.

#### **5) Réponse de la SOCOTEC sur l'actualisation des normes d'accessibilité des bâtiments**

Présentation du rapport de la SOCOTEC avec mise à jour suivant la réglementation en vigueur. Suppression de l'obligation de la boucle magnétique à la salle de théâtre, largeur de la porte de la salle de gym de 80 cm aux normes. 2 dérogations concernant l'accès à l'église et les sanitaires de la maison des associations.

#### **6) Projet d'inventaire des cours d'eau sur la commune de Chiché réalisé par la Commission Locale de l'Eau (CLE) mise en place par le Préfet**

Le SAGE du Thouet nous informe qu'un inventaire des cours d'eau doit avoir lieu dans les prochains mois permettant une cartographie des réseaux hydrographiques dont le classement en tant que cours d'eau ne fait pas débat. La commune sera contactée pour faire partie du groupe technique de travail.

#### **7) Avenant à la convention d'adhésion au service des travaux à façon (paie) au centre de gestion 79**

Coût 66 € par agent/an. 18 paies sont réalisées par mois (13 agents et 5 élus). Le conseil accepte le renouvellement de la convention.

#### **8) Renouvellement de la convention de formation et d'assistance à l'utilisation d'un site informatique avec le centre de Gestion 79**

Accord du conseil pour le renouvellement de la convention d'assistance : coût 1.100 € HT par an.

#### **9) SCOT : Potentiel de restitution des terres à vocation économique : zones d'activités**

Actuellement en cours d'élaboration, le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Bocage Bressuirais a notamment comme objectif la maîtrise de la consommation d'espace sur le territoire. Au vu des réserves foncières et du rythme de commercialisation de ces 10 dernières années, les services de l'Etat demandent la restitution d'une partie du foncier à vocation économique. Ainsi, l'activité agricole sera préservée dans le temps tout en garantissant le développement de l'activité économique. Pour ce faire, la commission « SCOT » a analysé l'ensemble des 60 zones d'activités d'intérêt communautaire

selon une méthodologie basée sur le potentiel de développement des entreprises déjà implantées, le rythme de commercialisation, le niveau d'équipement, etc... Pour Chiché, il reste après restitution :

- ZA la chapelle St Martin ..... 0 ha
- ZA Les Loges ..... 5,60 ha
- ZA Route de Clessé ..... 0,48 ha

#### **10) Questions diverses**

- Demandes d'installation cirques en février pour les 3, 6 et 7 février : pas possible car il y a du foot ce week end là et le parking est utilisé et accord pour le second du 15 au 17 février (pendant les vacances) sur le parking du foot.
- Mr BOUSSARD signale qu'il conviendrait de faire une mise à jour de l'organigramme du personnel communal sur le site.
- Mr GROLLEAU signale la nécessité de refaire la peinture de la salle de réunion n° 1 à la salle des fêtes.
- Nettoyage de la salle de sports : effectué par Meggie mais pas régulièrement par les autres agents.